

Décision de payer les avocats qui s'opposent à la loi 101

Bourassa admet sa position "difficilement défendable"

■ QUÉBEC (PC) — Le premier ministre Bourassa a admis hier que la décision de payer les avocats qui s'opposent à la loi 101 en Cour suprême et qui, de surcroît, travaillent pour Alliance-Québec, est "difficilement défendable au plan politique".

"C'est évident que cela nous place dans une situation inédite, a-t-il déclaré. Sur le plan politique c'est, en apparence, difficile à défendre", a ajouté le premier

ministre lors d'une conférence de presse impromptue, tenue à la suite d'une période de questions à l'Assemblée qui a presque exclusivement porté sur cette affaire.

Quelques instants plus tôt, l'opposition péquiste réclamait à l'Assemblée la tenue d'une commission parlementaire. En conférence de presse, une heure avant, le PQ réclamait aussi la démission du ministre.

Ces deux demandes ont été rejetées du revers de la main par le premier ministre et par le minist-

re Marx, qui estime que le PQ "fait des affirmations gratuites et grimpe dans les rideaux pour rien".

M. Marx, tout comme M. Bourassa, ont indiqué qu'au plan juridique, il n'y a rien qui puisse justifier la tenue d'une commission parlementaire.

"Mes avocats ont agi correctement" a répété à maintes reprises hier le Procureur général du Québec Herbert Marx, qui a indiqué par ailleurs n'avoir pas été au courant qu'Alliance-Québec était dans le dossier.

"Le Procureur a laissé l'administration de la justice libre de toute interférence politique", a affirmé pour sa part le premier ministre.

Pour M. Bourassa, le ministre Marx n'a pas eu le réflexe politique d'intervenir dans cette affaire - ce qui met peut-être le gouvernement dans l'embarras, mais ce qui démontre également qu'il n'y a pas eu d'ingérence politique.

Démission

Pour l'opposition péquiste, M. Marx a induit l'Assemblée nationale en erreur et a omis de mentionner le rôle d'Alliance-Québec dans cette affaire. On sait que cet organisme voué à la défense des droits des anglophones a financé les avocats de Brown et al. et a pris le dossier en main depuis 1983.

"Le ministre a menti lorsqu'il a dit que c'était une pratique courante que de payer les avocats de la partie adverse sans y avoir été contraint; lorsqu'il a dit qu'il y avait des précédents et lorsqu'il a dit qu'il y avait eu demande de la part du justiciable, soit Chausseurs Brown et al", a expliqué le chef de l'opposition Guy Chevrette. Il a également omis de dire que ces avocats travaillaient pour Alliance-Québec" a-t-il ajouté.

Selon le PQ, le paiement des honoraires aux avocats d'Alliance-Québec est une "insulte à la majorité francophone du Québec et un outrage à l'Assemblée nationale". "C'est immoral, c'est indécent, ça ne sent pas bon", soutient M. Chevrette.

La critique du PQ en matière



Robert Bourassa

linguistique, M. Claude Filion, a réclamé la tenue d'une commission parlementaire "pour faire la lumière sur cette affaire et pour préciser le rôle d'Alliance-Québec".

A l'Assemblée nationale, le premier ministre Bourassa a accusé l'opposition d'avoir répandu "une série de faussetés", paroles qu'il a retirées par la suite. M. Bourassa a également refusé de tenir une commission parlementaire, disant qu'il y avait d'autres moyens - interpellation, débats et période de questions - pour faire la lumière sur cette affaire.

Quant aux précédents, le gouvernement en a cité deux hier, dont celui de Nowegjick versus la Reine, où il y avait eu entente préalable avant le jugement de la Cour suprême.

Selon M. Bourassa, il en va aussi pour les avocats contestant la loi 101, qui ont gagné leur cause en appel et sont obligés d'aller en Cour suprême pour faire évaluer des dispositions sur l'affichage "où l'on a suspendu la Charte québécoise des droits et libertés" a-t-il rappelé.

Même si la situation est peu coutumière Marx était légalement justifié de payer des avocats pour contester la loi 101

■ MONTRÉAL (PC) — Le Barreau du Québec ne voit rien de répréhensible dans le fait qu'une partie des honoraires des avocats Harvey Yarosky et Allan Hilton, qui ont contesté la loi 101 devant la Cour suprême, aient été payés par le procureur général du Québec, Herbert Marx.

Le vice-président et bâtonnier du Québec, Me Guy Gilbert, a toutefois reconnu hier en conférence de presse que la situation était peu coutumière et que dans ce cas-ci le procureur général "a pensé qu'il y avait matière à faire un troc des honoraires contre les frais".

Aux yeux du bâtonnier, les faits pertinents sont les suivants: Alliance Québec qui a pris en main la cause de commerçants poursuivis pour affichage bilingue a obtenu gain de cause devant la Cour supérieure et la Cour d'appel qui ont déclaré inconstitutionnels certains articles de la loi 101.

Quant le procureur général a décidé de porter l'affaire devant la Cour suprême, les procureurs d'Alliance Québec, Yarosky et Hilton, ont décidé de présenter une demande à cette cour pour que leurs frais soient acquittés par le procureur général du Québec, en utilisant l'article 49 sur la Cour suprême.

Le bâtonnier reconnaît que les demandes faites en vertu de l'article 49, remboursement des frais par la partie adverse, n'ont été exaucées qu'à quatre ou cinq reprises.

Un acte illégitime de Marx, dénonce Gilles Rhéaume

■ MONTRÉAL (PC) — Le chef du Parti indépendantiste (PI), M. Gilles Rhéaume, estime que le ministre de la Justice et procureur général, M. Herbert Marx, "a prouvé son incapacité à occuper ses fonctions" et réclame sa destitution.

Il demande également qu'une enquête publique, présidée par le juge en chef de la Cour provinciale, soit mise sur pied pour que toute la lumière soit faite sur la décision du gouvernement de payer les honoraires des avocats, mandatés par Alliance Québec, qui contestent la Loi 101 devant la Cour suprême du Canada.

"M. Marx a commis un acte illégitime et illégal sur le plan de l'éthique du droit. M. Marx a dés-

honoré sa fonction et le poste qu'il occupe, et il doit se voir retirer immédiatement tout dossier qui touche à l'administration de la Justice", a affirmé hier M. Rhéaume.

Il est inconcevable, soutient M. Rhéaume, que l'État utilise ses fonds publics pour payer à la fois les avocats qui plaident, devant la Cour suprême, contre "une loi du Parlement québécois", et ceux qui la défendent.

Dans le cas présent, les avocats Yarosky et Hilton ont troqué l'utilisation de l'article 49 contre un montant de \$55,000, soit la moitié des frais de \$110,000 encourus, a indiqué hier le directeur des communications à Alliance Québec, Jeff Kelly.

Le porte-parole de ce groupe voué à la défense des intérêts des anglophones a ajouté que le Québec avait acquitté la facture puisque cette entente prenait fin le 20 novembre.

Des radicaux anglophones prédisent de la violence

■ OTTAWA (PC) — Un petit groupe de radicaux anglophones, The Alliance for the Preservation of English in Canada, prédit une flambée de violence au pays si le projet de loi "discriminatoire" fédéral sur les langues officielles est adopté.

"Le bilinguisme officiel est la création par le gouvernement d'un besoin artificiel d'utiliser les français dans les institutions gouvernementales", a déclaré hier le président de l'APEC, M. Ronald Leitch, devant le comité parlementaire qui étudie le projet C-72 sur les langues officielles.

"C'est une politique gouvernementale destructrice, discriminatoire et qui sème la divi-

sion", a affirmé M. Leitch, dont l'organisation demande rien de moins que le retrait du projet C-72, l'abrogation de la loi actuelle sur le bilinguisme et l'abolition du bureau du Commissaire aux langues officielles.

Fondée il y a 11 ans en Nouvelle-Ecosse, l'APEC dit avoir environ 12,000 membres recrutés un peu partout au pays. Au moins le tiers de son membership se trouve en Ontario, a indiqué M. Leitch, selon qui les rangs de l'organisation "grossissent quotidiennement".

Un député de la Colombie-Britannique, M. Stan Graham, affirme qu'un sondage effectué dans son comté a révélé que 92,3 pour cent des personnes interrogées défendaient un point de vue similaire à celui de l'APEC. "Si bien, a-t-il dit, que je ne crois pas du tout que ces arguments soient uniquement le lot d'une minorité".

L'APEC en veut en particulier aux Commissaires aux langues officielles qui se sont succédés depuis 20 ans, pour avoir "ignoré le fait que 76 pour cent de la population parle anglais et que seulement 26 pour cent parle le français".

A l'intérieur

Vivre en 88

p. 4

De tout et de tous

p. 5

Informations générales

p. 6

"Les Familles Chanceuses"

de **la tribune**

Le tirage de l'auto aura lieu le 26 mai 1988

COMMENT PARTICIPER:

- Peuvent participer à ce grand concours les personnes dont le nom de famille apparaît dans l'annonce, "LES FAMILLES CHANCEUSES". Cette annonce sera publiée 40 fois et comportera deux noms de famille. La première annonce sera publiée le 26 mars 1988.
- Pour être éligible, il faut remplir CORRECTEMENT le coupon de participation et le faire parvenir par la poste à l'adresse indiquée.
- Il y aura 40 tirages quotidiens de 100\$ de bons d'épicerie. Le premier tirage se fera le 28 mars.

- Il y aura 8 tirages de 200\$ de bons d'épicerie parmi le courrier accumulé de la semaine. Le premier tirage aura lieu le 1er avril et le dernier, exceptionnellement le 24 mai.
- Le tirage de l'auto VOLKSWAGEN FOX d'une valeur de 9,902,65\$ incluant transport, préparation et taxe de vente aura lieu le 26 mai 1988.

* POUR L'AUTO, LE GAGNANT DOIT ÊTRE ABONNÉ À LA TRIBUNE À LA DATE DU TIRAGE.
Règlement disponible à La Tribune.

avec la collaboration de **MONT-ORFORD AUTO INC.**
843-3368 517, boul. Bourque, Sherbrooke (Magas)

La grande routière allemande abordable est plus abordable que jamais.



La Jetta 1988
12 550\$*

Encore plus pour votre argent



Jetta

MONT-ORFORD AUTO INC.
843-3368 517, boul. Bourque, Sherbrooke (Magas)

AUJOURD'HUI
LES NOMS DES FAMILLES CHANCEUSES

Cloutier
Nadeau

GAGNANT(E) DU BON D'ÉPICERIE DE 100\$
Mme Juliette Côté
1010, rue Daigle
Rock Forest
TIRAGE du 21 avril 1988

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____

Adresse _____ Ville _____

Code Postal _____ Tél.: _____

Date de la parution de mon nom de famille _____

Abonné à La Tribune (s.v.p. cochez) _____

Épicerie choisie: _____

Adresse _____

Le Concours "LES FAMILLES CHANCEUSES"
LA TRIBUNE, C.P. 2450
SHERBROOKE, Qué., J1J 4H3

MONT-ORFORD AUTO INC.
843-3368 517, boul. Bourque, Sherbrooke (Magas)

REMETTRA AU GAGNANT DU CONCOURS

UNE **Fox** 1988



D'une valeur de
Incluant: taxe, transport et préparation.
9902⁶⁵

L'indispensable bénévole

Il n'y a pratiquement pas moyen d'échapper au bénévolat. Soit comme bénéficiaire direct ou indirect, soit comme membre actif de cette nouvelle famille que constituent les bénévoles de tous les secteurs. Si des nostalgiques déplorent un étiolement du sens moral et de la pratique religieuse, ils viendront que depuis une bonne vingtaine d'années, s'est installé dans tous les secteurs d'activités, dans toutes les couches de population, le sentiment qu'il "faut faire quelque chose", qu'il faut faire sa part, qu'il faut suppléer soit à l'insuffisance des services gouvernementaux officiels, soit à la froideur des institutions qui n'ont pas toujours le temps et le don de se pencher sur la personne à laquelle ils offrent des services.

Les bénévoles sont devenus un instrument indispensable de développement de la société et ce n'est pas inutile de consacrer une semaine de réflexion à cette large catégorie de personnes qui veillent au confort des malades et des personnes âgées, qui encadrent les jeunes dans leurs activités de loisirs sportifs ou culturels,

qui favorisent le fonctionnement de nos institutions culturelles ou socio-économiques, qui donnent de nombreuses heures aux activités du comité d'école, aux divers comités de pastorale paroissiale.

Parce qu'il n'est pas très visible, parce que souvent ceux qui s'y impliquent ne voient pas passer le temps et n'y sentent pas la même lourdeur que celle découlant d'un travail obligatoire, parce qu'on ne le comptabilise pas en argent, le bénévolat risque parfois de passer inaperçu. Pour la société qui n'aurait pas les moyens de payer ces bénévoles, pour les bénéficiaires qui n'ont pas la possibilité de se priver de ces services quotidiens rendus par les bénévoles, pour les bénévoles eux-mêmes qui retirent dans leur action un enrichissement personnel immense, le bénévolat est rien de moins qu'essentiel. Si le travail est encore la structure de base de la société, le bénévolat en est le cœur. Et sans le cœur, rien ne marche, malgré tous les efforts, malgré les instruments les plus perfectionnés.

Jean Vigneault

La victoire de Dukakis

Avec sa victoire dans l'Etat de New-York mardi, le gouverneur du Massachusetts, Michael Dukakis, est presque assuré de représenter les démocrates face au républicain Georges Bush dans la course à la présidence des Etats-Unis. Jesse Jackson a donc perdu cette bataille décisive mais il demeure tout de même la figure marquante de ces primaires.

Parce qu'il a soulevé des questions de justice sociale que ses adversaires semblaient vouloir ignorer, parce qu'il a fait "sortir" le vote noir, parce qu'il était, et de loin, le candidat le plus charismatique, Jesse Jackson s'est taillé une place importante dans la politique américaine. Au point où bon nombre d'observateurs estiment que la candidature à la vice-présidence lui revient presque obligatoire.

Du point de vue du Canada, la victoire de Dukakis est une bonne nouvelle. Le gouverneur du Massachusetts est en faveur de l'accord du libre-échange et s'est déjà montré sensible au problème des pluies acides. Du côté du Québec aussi, on se sera pas mécontent; le candidat démocrate est très intéressé à l'hydro-électricité.

On dit de Michael Dukakis qu'il est un politicien terne et dépourvu de charisme. Sur le même plan, le vice-président Bush n'est pas exactement électrisant. La lutte risque d'être ennuyeuse; mais peut-être que la performance de Jesse Jackson aura au moins comme résultat d'ouvrir le débat sur autre chose que des considérations strictement économiques.

Roch Bilodeau

BAVASSERIES

CORRESPONDANCE:

Nous revendiquons la responsabilité de l'attentat commis contre la centrale de Churchill Falls. La fin justifie les moyens! Continuons le combat! La cellule "Conditions propices" du MQPP (Mouvement Québécois Pour la Procréation)

Je vous avais bien dit qu'avec l'accord du lac Meech, le

Québec revivrait la grande noirceur.

Pierre Trudeau

Que serait-il arrivé si le forum avait lui aussi été plongé dans la noirceur lundi soir?

Le jeu de passes pouvait-il être pire que d'habitude? Larry Robinson aurait-il pu surmonter son traumatisme et ne pas trébucher sur la ligne bleue pour la 1ère fois dans sa vie? Voilà quelques-unes des ques-

tions existentielles que je me pose. Mais une chose est certaine: ça n'aurait pas changé grand-chose pour les arbitres! Un gérant d'estrade

Contrairement à ce qui a été dit, ce n'est pas le générateur du Forum mais notre groupe d'éclaireurs qui a suppléé à la panne d'électricité.

La direction des Canadiens

Plume Lencrier

Maux d'esprit

Irresponsabilité et fanatisme

OPINION DES AUTRES

L'Administration Reagan a semblé un peu étonnée de la vive réaction de l'Iran à la leçon "mesurée" que la flotte américaine a donnée, lundi, après qu'un de ses bâtiments ait été endommagé par une mine dans les eaux du golfe Persique. A vrai dire, Washington n'est pas la seule capitale à s'inquiéter de la combativité manifestée par les forces iraniennes. La révolution islamique continue de mystifier la diplomatie occidentale.

Plusieurs navires de guerre iraniens ont été coulés ou endommagés dans ces engagements où la supériorité technologique des Etats-Unis a été mise à l'épreuve avec un succès évident. Il faut donc chercher ailleurs que dans l'espoir de vaincre militairement la flotte d'une grande puissance, la vigueur avec laquelle l'Iran s'en est pris malgré tout aux Etats-Unis.

Peut-être pas à tort, Téhéran soupçonne Washington de prêter indirectement main-forte à l'Irak. En tout cas, il est pour le moins paradoxal que Bagdad puisse continuer d'attaquer des

pétroliers et de faire sa part pour "entraver le commerce international" (quand il s'agit de l'Irak) et que les Etats-Unis n'aient pas encore trouvé d'occasion de donner des "leçons" de ce côté-là.

Les représailles du président Reagan ne pouvaient que plaire au public américain après qu'une dizaine de marins aient été blessés la semaine dernière dans le Golfe: elles étaient inévitables alors que plus personne aux Etats-Unis ne va montrer des "signes de faiblesse" en pleine campagne électorale. Il se trouve néanmoins des membres du Congrès pour souhaiter que d'autres pays fassent aussi les gendarmes.

Mais nul allié ne semble pressé de heurter de front l'Iran. Quels pays européens n'ont pas renoncé à faire de bonnes affaires avec le régime de l'Imam Khomeiny. Mais aussi ils ont peut-être compris, mieux que la diplomatie américaine, le danger qu'il y a de miser d'abord sur la pression militaire, alors que l'Iran est en pleine guerre, ou sur la concerta-

tion internationale, alors que les Iraniens ressentent encore vivement les "complots" dont ils ont été victimes au temps de l'impérialisme pétrolier.

La sécurité maritime dans le Golfe ne reviendra qu'avec la fin de la guerre entre l'Irak et l'Iran. Et les navires pétroliers étrangers qui "financent" l'effort militaire des belligérants doivent s'attendre à des attaques, d'autant plus que le conflit entre dans une phase très dure, sinon critique. On ne saurait découper en morceaux commodes un pareil conflit. Aucune puissance n'a agi autrement sans ses propres guerres.

En réalité, le recours à la force par les Etats-Unis traduit, autant que le besoin de satisfaire l'électorat américain, l'échec de la diplomatie de Washington. Irresponsabilité et fanatisme n'ont-ils pas eu, là aussi, leur part? Il faudra moins de simplisme pour mettre un terme à la guerre du Golfe.

Jean-Claude Leclerc
Le Devoir



OPINION DES LECTEURS

Le centre de réhabilitation, une ressource importante et nécessaire

Tous sont entièrement favorables au traitement de ces humains affligés. Mais que tout se passe loin de chez eux, certes pas dans leur quartier, même si l'endroit choisi rapproche les parents alcooliques de leur famille!

Michel Dubreuil, directeur général intérimaire du CRSSS et Claude Forgues, président du Comité des Parents de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke n'ont pas hésité à se prononcer et ont été catégoriquement en faveur du Centre de la rue Ontario, contrairement à quelques personnes importantes qui ont dit non ou "non!". Alors que les médecins et les travailleurs sociaux préconisent la désinstitutionnalisation du plus grand nombre de malades possible à l'exception de cas lourds, d'accusent de mettre des entraves à la sortie des hôpitaux des handicapés, des malades, des alcooliques. Il va sans dire que ces patients devront recevoir des soins externes que requiert leur condition. Monsieur Dubreuil du CRSSS, après des études et con-

sultations pendant 4 ans, se porte garant du suivi indispensable.

Cette nouvelle ressource viendra combler une petite partie du vide qui existe dans le champ de l'alcoolisme et autres toxicomanes. L'ampleur du problème de l'alcool est telle qu'on en parle presque plus si ce n'est pour inciter les gens à boire. Si seulement on mettait autant d'énergie et de publicité à combattre l'alcool que la cigarette, que de choses changeraient. Dans notre province, 8 adultes sur 10 prennent de l'alcool sous une forme ou une autre. Selon des statistiques récentes (1976), il y aurait un million d'alcooliques au Canada dont 121 000 au Québec.

(...) Selon le Rapport du B.I.T. (Bureau international du Travail) la production et la consommation de l'alcool augmentent de façon constante à travers le monde. En fait la consommation par tête s'est accrue de 30 à 50 p.c. au cours des dernières années d'après les données assez précises de 25 pays.

Les conséquences de cette hausse sont innombrables et sources de bouleversements familiaux et de souffrances de toutes sortes. Quant au coût économique, il est difficile à évaluer mais on sait qu'il est énorme. Certains pays estiment que leur criminalité est due à raison de 50 p.c. à l'alcool. L'abus de l'alcool est la principale cause des accidents graves de la route dans les pays industrialisés. Dans les usines, 3 accidents sur 10 sont imputables à la boisson.

Ces statistiques et bien d'autres font ressortir l'urgence de ressources telle le nouveau centre de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes de la rue Ontario. Un très grand nombre d'alcooliques négligent ou refusent de se faire soigner. Il faudrait au moins que ceux qui sont consentants ne se sentent pas rejetés par leur milieu et leurs concitoyens. Il s'agit du bien-être et du bonheur de ces personnes et de leur famille.

Louis Beaupré
Travailleur social

Les conservateurs injustes avec les Turcs

M. Marcel Masse
député de Frontenac
Chambre des Communes

Je n'aurais, à vrai dire, pas le temps d'écrire ce mot, mais cela me paraît une priorité. Je veux vous exprimer mon profond malaise, comme citoyen canadien, devant l'attitude du gouvernement de mon pays à l'égard des réfugiés turcs qui font tristement la manchette depuis quelques semaines.

Bien sûr, la loi est la loi et mérite, en principe, d'être respectée. Mais ne mérite-t-elle pas, aussi, d'être appliquée avec discernement? Il n'est pas nécessaire de fouiller loin dans l'histoire de nos civilisations pour découvrir que l'application stricte et à tout prix de la loi peut conduire à des situations parfois injustes ou même absurdes. "Summum jus, summa injuria", disait le vieil adage... A plus forte raison quand la loi est visiblement dépassée et devenue inadéquate... Mais, dans ce dossier, il y a plus encore.

D'un côté, ces réfugiés me paraissent utilisés comme moyens

de pression, pour ne pas dire comme monnaie d'échange ou comme otages, dans une lutte entre le gouvernement et le Sénat. Cette forme d'utilisation me paraît suspecte, pour ne pas dire odieuse. (Quant au nouveau projet de loi, il mériterait lui-même discussion, mais je ne le ferai pas aujourd'hui).

D'autre part, ces réfugiés font visiblement les frais d'un imbroglio entre Ottawa et Québec. Après avoir fait miroiter des sources d'espoir devant eux, voilà qu'on les relance dans l'abîme. Un peu comme le chat qui "s'amuse" avec la souris avant de la croquer. Avouons que, pour ces gens, la partie de ping-pong entre Québec et Ottawa est plutôt pénible.

Non, vraiment, dans ce dossier, trop de gaffes ont été commises du côté canadien, trop de gaucheries et de bavures. Je comprends mal comment, au nom de la loi, ces pauvres gens devraient en faire les frais.

Je vous remercie de prendre le temps de lire cette lettre et je vous serais reconnaissant d'en

transmettre une copie à Madame Monique Vézina...)

Germain Tardif, ptre
professeur, Collège de l'Amiante
Robertsonville



Un profond malaise devant l'attitude du gouvernement dont fait partie Marcel Masse

Gardons nos noms actuels

M. Monty de Lennoxville, je ne peux résister à l'envie de vous répondre en ce qui concerne le parc Victoria, dans l'édition du journal *La Tribune*, jeudi le 7 avril 1988.

La vieille défunte reine ne serait aucunement froissée car son nom est partout au Canada. Ce sont vos propres paroles.

Vous ne pensez pas "froisser" la population de Sherbrooke? Pour nous, le parc Victoria est et sera toujours de ce nom. (...)

On n'a rien contre ces grands hommes, René Lévesque, Jean Lesage. Donnons donc ces noms à de nouvelles rues ou quartiers, ce serait beaucoup moins de trouble pour tout le monde.

Personne n'approuve votre suggestion. (...) N'avez-vous pas lu l'historique de Marie-Jeanne Daigneau? Faites-le donc. Nos ancêtres, aux noms anglais, ne méritent-ils pas qu'on en garde un profond souvenir? Toute la population de notre "plus qu'une ville" n'a aucune difficulté à prononcer ces noms familiers et chers à nos cœurs.

En même temps, j'en profite pour répondre à André Goulet, journal du lundi 11 avril. Non, vos raisons d'accepter ces deux changements ne font pas l'unanimité. Vous dites avoir plus de raisons d'accepter que de refuser. Dans 20 ou 30 ans, on changera encore?

Pourquoi cet entêtement que diable? Après ma petite enquête, tous sont de mon avis. Personne ne veut écrire son opinion avec son nom. Moi, j'ose; au nom des Estriens, en mon nom personnel, j'ose dire: gardons nos noms actuels.

Dolorèse Mongeon-Beaudoin

Et les Palestiniens?

Il y a plusieurs jours, une adolescente juive a été tuée dans les territoires occupés par les sionistes; on a prétendu que les tueurs sont des Palestiniens armés de pierres. Supposons que cela soit vrai, pourquoi a-t-on fait tant de bruit pour cette mort? Oubliez-t-on les cent Palestiniens, au moins, des deux sexes et de tous les âges, tués par les sionistes? C'est vrai que tuer une adolescente civile est une violence mais pourquoi ouvrir les yeux pour certaines violences (commises par des Palestiniens) et les fermer pour d'autres (commises par les sionistes)? Est-ce que c'est parce

que le sionisme le veut? Ou plutôt les Etats-Unis et leur président, le cow-boy Ronald Reagan qui a prétendu et qui prétend toujours que sa mission est l'égalité entre les humains.

Enfin, je me demande où sont les organisations humanitaires qui invitent au respect des droits de l'homme? C'est vrai que les Juifs ont été persécutés et opprimés par le grand tyran nazi, Hitler. Mais cela n'explique pas qu'ils ont le droit de se venger de Hitler en tuant les Palestiniens. (...)

Abou Bilal

la tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8 Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	ADMINISTRATION YVON DUBÉ Président et Editeur JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur-adjoint	RÉDACTION JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef JEAN ROY Directeur de l'information PIERRE-YVON BÉGIN Chef des nouvelles ROCH BILODEAU Chef editorialiste-adjoint JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de rubrique DENIS MESSIER Directeur des pages sportives	PUBLICITÉ FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité ALAIN TÊTREAULT Adjoint au directeur PAUL ALLARD Chef de bureau	PRODUCTION J. JACQUES DELORME Chef des opérations GÉRARD PÉPIN Adjoint GASTON GRENIER Adjoint CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef presseur EXPÉDITION MICHEL DOYON Gérant	COMPTABILITÉ ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable JULIENNE POULIN Gérante du crédit BÂTISSE ANDRÉ JACQUES Responsable	TIRAGE GASTON GAGNÉ Directeur au tirage ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur Gérants de district: JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER JULIE LACHANCE MICHEL LAVOIE SERGE NADEAU CLAUDE OUELLET JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN
--	--	--	--	--	---	---

FORUM

OPINION DES LECTEURS

Le vingtième anniversaire d'un sacerdoce politique

Ca se passait le 6 avril de notre ère dans la capitale de ce pays bilingue. Vous les avez vus, dites, tous ces nostalgiques du pouvoir, avec leurs courbettes et leurs sourires doucereux, témoignant ainsi de leur perpétuelle adoration, réunis autour de leur Dieu pour célébrer le 20e anniversaire de leur sacerdoce politique?

N'était-ce pas touchant de les voir rassemblés autour de ce Maître vénéré, indestructible dans son infailibilité, lui qui a tant et tant fait pour un Canada unifié et heureux "coast to coast"?

On pourrait dire que cette rencontre fut digne des Cènes les plus célèbres. Spectacle unique en effet que tous ces apôtres encore croyants réunis autour du Messie (dixit un ex-ministre fédéral) venu en ce monde pour sauver un pays en voie d'émiettement. Quel Sauveur, quel charisme!!!

Ils étaient encore sous le charme. En effet, à peine quelques

jours plus tôt, le Messie avait, dans la langue de son temps, prêché son Evangile de la centrali-



L'Honorable ou le vénérable Pierre Elliott Trudeau?

sation devant ses scribes tout éternés (aucun ne s'était mis au jeune) regroupés dans le Cénacle où les intrigues tiennent parfois lieu de lois par ces temps-ci.

Une fois de plus, ne dérogeant pas de colère face aux accords du lac Meech, il avait fustigé les idées malsaines émanant comme d'habitude du Québec, cette Galilée d'où rien de bon ne peut sortir sauf peut-être, un Thaumaturge clairvoyant qui se sacrifiera pendant 18 ans, une fois rendu sur la colline, pour sauver la multitude. Il n'avait pas manqué de condamner cette "société distincte" pour la tendance incorrigible qu'elle a de vouloir vivre selon ses caractéristiques propres.

Donc, nous les avons reconnus à cette fête du 6 avril, ces apôtres bénis du Ciel, rassemblés avec myrrhe et encens pour perpétuer la sujétion à cet être choisi entre tous.

Entre autres, on reconnaissait facilement (allez donc savoir

pourquoi) ce fils spirituel du Messie qui n'attend que la chute d'un traître pour assumer avec force et jouissance la direction de la secte qui est devenue chancelante depuis la mise au rancart de tous ces purs qui souffrent jusque dans leurs entrailles de l'absence... cette dure absence du pouvoir. Comme ce doit être mortifiant pour des êtres supérieurs de laisser les autres vaquer aux choses de l'État!

L'histoire ne dit pas si on a mangé des hot-dogs durant la soirée. Non plus si, entre les canapés et le rosbif, une collecte spéciale fut faite en faveur de cette chapele québécoise constituée en organisme de charité et dont font partie des membres anglophones sans défense, constamment humiliés, toujours à cause de cet antidémocratie québécois. A cent dollars le couvert, ça valait bien un reçu d'impôt.

Sans doute se sont-ils remémoré quelques-uns des grands événements qui ont marqué le règne de ces hommes, remar-

quables à bien des égards, ne serait-ce que par leur élégante fatuité et leur légendaire arrogance.

Nous pouvons imaginer quelques sourires en coin au souvenir des promesses faites au Québec et des sièges mis en jeu lors d'un certain référendum. Ou encore des 500 Québécois enfermés sans autre formalité un certain mois d'octobre 1970. Ou encore l'expropriation éhontée des terres de Mirabel.

Que dire de la course du valet préféré du Maître à Londres pour aller y cueillir en personne notre constitution chérie qui a au moins contribué à raffermir nos liens avec Sa Majesté notre Reine bien-aimée. Ils ont dû se taper les cuisses en se rappelant la fois où le Maître avait vertement sermonné les Québécois pour qu'ils mettent fin à leurs folies, ce qui incluait leur velléité de vouloir se tenir debout dans un Canada uni. Que de souvenirs impérissables ils ont dû encore évoquer!

Ce 20e anniversaire a donc fourni un excellent prétexte à une fête intime, entre comparses qui se sont complu quelques heures dans le doux jeu de l'admira-

tion mutuelle. A quand maintenant la prochaine fête? Ce sera peut-être celle de la résurrection? Qui sait? Nous savons tous que le successeur de Pierre est prêt, depuis trop longtemps à son goût. Mine de rien il se tient là, tapi dans la pénombre, avec son habit de gala bien étiqueté, bien décidé à prendre LA place, cette place qu'il aurait dû occuper depuis le commencement... se dit-il.

A moins que... Une troisième fois...? Serait-ce possible...?

Rappelons-nous que ce même ex-ministre a bel et bien dit au cours de cette soirée que "si le chef se disait prêt à revenir, beaucoup de Canadiens le suivraient, instantanément". Incroyable, n'est-ce pas?

Il n'a pas dit combien de Canadiens suivraient. Mais heureusement, le peuple est encore capable de juger en temps voulu un arbre aux fruits qu'il donne. Le malheur pour ces rêveurs regroupés autour d'un chef vieillissant, c'est qu'ils ne se sont pas encore rendu compte que, eux, ils avaient déjà donné leurs fruits. Et que nous en avons été rassasiés.

Gaston Theriault

POINT DE VUE

L'arbre est dans ses branches...

On avait discuté fort, ce soir-là, au camping XYZ. Ce brasseur camarade avait commencé par des devinettes qu'on s'était lancées autour du feu de camp. Et c'est là que celui qui héritera du surnom de "sans dessin" avait d'un coup demandé, comme ça: "Combien cela prend-il de pierres pour faire un tas de roches?" Quelle question! Et tout bonnement, chacun et chacune y était allé de son estimation en risquant un nombre. On était passé d'une centaine à quelques douzaines, selon qu'on se référait à la carrière municipale ou à ce que peut contenir la main d'un enfant. "Pourquoi pas 5-6 roches, ou même 3-4?" avaient suggéré les plus conservateurs... "Tout cela n'est que des conventions", avait ajouté un autre compère, "tout dépend si on est un camionneur en vrac ou une bonne grand-mère, qui balaise son bout de trottoir au printemps". Finalement on s'était rendu compte que cette question insignifiante était plus compliquée que prévu. Et c'est là que le "sans dessin" avait tranché de façon inattendue: "Pour faire un tas de roches, avait-il dit, il suffit d'en avoir deux seulement et de les placer l'une sur l'autre... ça fait un petit tas, mais c'est un tas quand même!" Sans dessin!

quelqu'un s'était mis à parler des débuts de la vie humaine. "Combien cela prend-il de cellules pour former un être humain?" avait renchérit le "sans dessin"... "Ne recommence pas à nous compliquer la vie", avait été la réaction unanime. "D'ailleurs, on est ici dans un autre registre. La vie n'est pas un jeu de blocs ou le résultat d'un amas de petites cellules". Quelqu'un avait même fourni les mots savants pour expliquer que la fécondation de l'ovule féminin par le spermatozoïde masculin formait le zygote, ou la première cellule humaine. Apparaît alors, disait-il, une réalité nouvelle, tout à fait originale par rapport à ses composantes, de sorte qu'il existera désormais plus de distance vis-à-vis celles-ci, qu'avec l'être humain tout constitué qui en sortira un jour.

"Oui mais, combien fait-il de temps à cette cellule originale qui se met à se développer à une vitesse effrénée, pour aboutir à une vraie personne humaine?" avait récidivé notre casseux de veillée, qui avait bien sûr sa petite idée derrière la tête. Et l'on constatait que, puisqu'il n'existe pas d'instrument ou d'expérimentation scientifique pour le déterminer avec précision, on référait d'ordinaire cette question aux sages ou aux Églises.

Ce sont les Parlements et les pouvoirs publics qui, par ailleurs, statuent sur les dates limites pour autoriser les avortements. Après 24 semaines, ou bientôt 20 semaines de grossesse de la mère, cette intervention ne sera plus permise, établit-on dans un pays ou l'autre, selon la pression de l'opinion publique ou la vigueur des mouvements favorisant ou combattant l'avortement. "Mais pourquoi pas 18, 12, 6 ou 4 semaines", avait ajouté le sceptique de tantôt... "Tout cela n'est que conventions ou moyens d'éviter les vraies questions, ou encore de calmer les revendicateurs. Selon qu'on est habitué à manier la pelle mécanique ou de balais de cuisine, souvenez-vous, la perspective est bien différente".

Finalement, on s'était dit que puisqu'il y a, dès la conception, la présence de ce fameux code génétique, marque unique et individuelle, où le tout de la personne est déjà programmé, sa taille, son caractère, la couleur de ses yeux et de ses cheveux, etc., pourquoi prendre une chance de tuer un être humain, si on doute que c'en soit un... un chasseur peut-il ainsi tirer à l'aveuglette? Quelqu'un évoqua tout ce vocabulaire qu'on utilise pour masquer aux femmes la vraie nature de l'intervention qu'on leur fait subir: parler

de "produits de conception" qu'on retire de son ventre ou "d'interruption de grossesse indésirée" ressemble fort à des mots-écran qui cherchent à cacher quelque chose... Est-on aussi certain qu'on le semble, concernant la nature de celui qui reçoit le coup de fusil?

Les dernières braises s'éteignent dans le foyer. Quelqu'un conclut: "Si on est légitimé de faire disparaître un fœtus pour la seule raison qu'il est devenu un fardeau psychologique insupportable pour la mère, est-ce que le même argument ne pourrait pas un jour être utilisé pour elle, lorsque, à cause du grand âge ou de la maladie, elle serait devenue pour sa famille un poids trop lourd... et pour l'État donc!"

Au moment de se quitter, on était étonné de tout ce qu'on avait découvert à partir d'un malheureux petit tas de roches qui change de dimension selon qu'il est évalué par un camionneur ou par un grand-maman. Ramassant sa guitare, notre musicien avait entonné une mélodie qu'à plusieurs reprises au cours de la veillée, notre discussion lui avait suggérée, un vieil air de Zac Richard: "... dans le petit nid, y'a un petit oeuf, dans le petit oeuf, y'a un petit coeur... l'arbre est dans ses branches marion, marié!" Claude Labrecque, ptr

JOURS DE RABAIS
BOLENS

Jusqu'au 30 avril 88

Depuis 1850, Bolens fabrique le plus robuste et le plus populaire tracteur à pelouse et jardin.

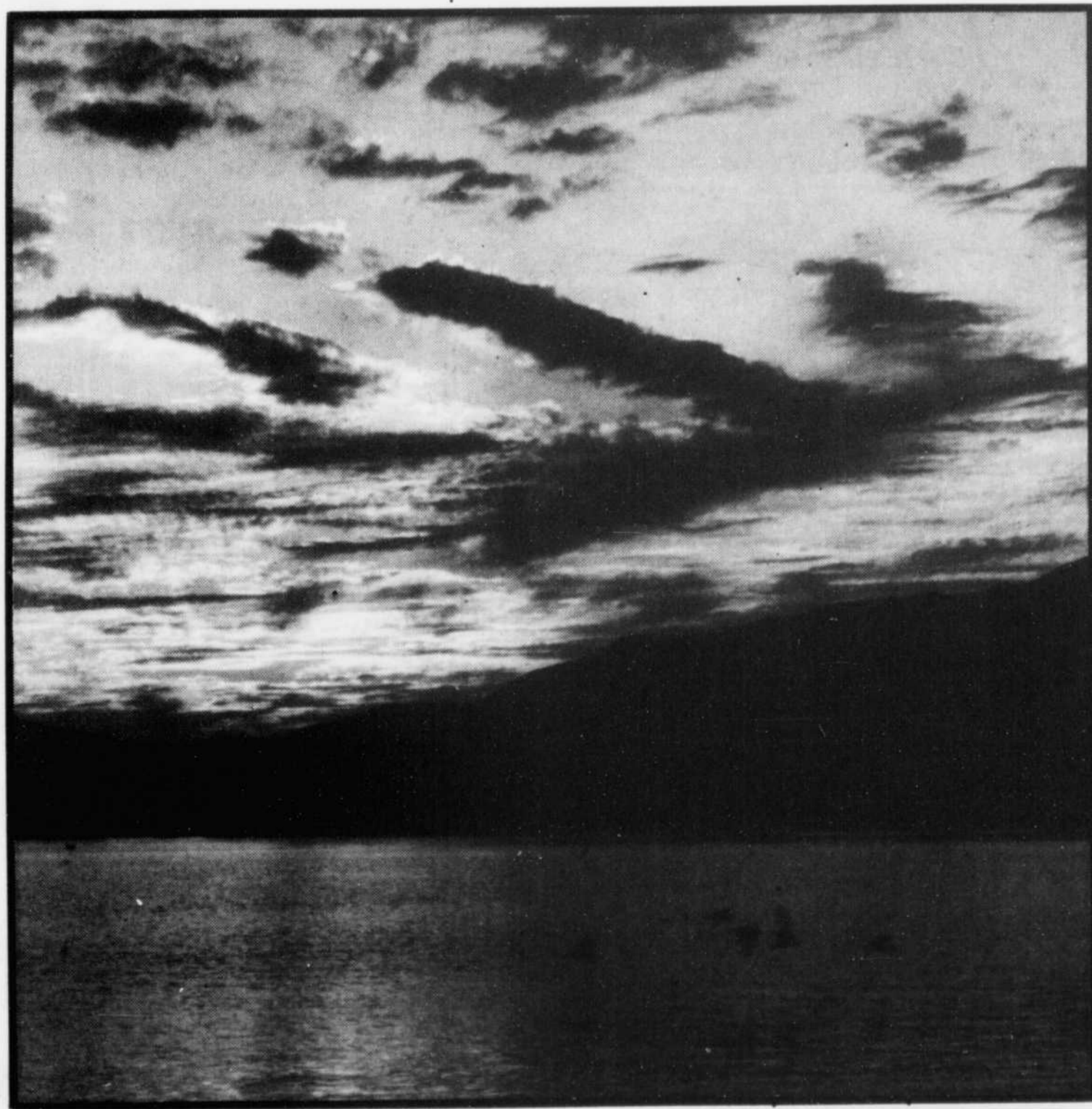
Profitez de ces rabais qui s'ajoutent aux bas prix de Pat's pour vous procurer le meilleur à prix très raisonnable.

Venez nous voir ou appelez-nous, vous constaterez que nous avons le tracteur qui vous convient.

Avec nos 20 ans d'expérience, nous sommes en mesure d'effectuer les réparations de tout tracteur.

PAT'S MINI-MOTEUR SERVICE INC. (819) 876-7207
36897 Stanstead, Qc.

Nouveau! sur le bord du lac Memphrémagog.



Les Habitations Vivaldi

Un décor majestueux - Laissez-vous séduire par le décor du lac Memphrémagog, du mont Orford et par la beauté de cette région unique.

Une atmosphère incomparable - Tous les jours, vivez dans un milieu chaleureux où l'atmosphère se traduit par une vie de quartier respectant la quiétude et l'intimité des résidents.

Une multitude d'activités - Un grand nombre d'activités sportives et de loisirs sont praticables sur le site même, à quelques pas de votre résidence.

Un luxe inégalé - Une architecture parfaitement intégrée à l'environnement et des intérieurs somptueux témoignent d'un luxe et d'une distinction remarquables.

En pré-vente, une offre exceptionnelle! - Les premiers acheteurs pourront bénéficier d'une offre exceptionnelle sur le prix d'une résidence. Cet achat pourrait représenter le meilleur placement immobilier qui soit.

Pour plus de renseignements ou pour une visite privilégiée des Habitations Vivaldi, nous vous invitons à communiquer dès maintenant avec l'un de nos représentants, au 819 / 847-2883.



LES HABITATIONS VIVALDI
COMPLEXE RÉSIDENTIEL DE PRESTIGE
Rue Desjardins, Canton Magog (voisin de la plage municipale)
(819) 847-2883

Toute une semaine consacrée à l'enfance estrienne

par Stéphane LAVALLÉE

SHERBROOKE — Pour la première fois depuis sa fondation en 1974, La Ligue pour la protection de l'enfance de l'Estrie, un organisme communautaire sans but lucratif, tiendra une Semaine de l'enfance dans la région, à partir de dimanche.

"Il y a vraiment un travail énorme à faire dans notre société pour favoriser l'épanouis-

sement et le bonheur de l'enfant; je souhaite que de nombreux collaborateurs s'unis-

sent à La Ligue pour oeuvrer dans ce sens-là", devait commenter l'abbé Desève Cormier, président d'honneur de cette première Semaine de l'enfance.

A titre de directeur de Caritas-Sherbrooke, l'abbé Cormier a été associé de près à la fondation de La Ligue pour la protection de l'enfance, il y a 14

ans. Aujourd'hui, il ne peut qu'applaudir à l'initiative de cet organisme dont il juge le rôle primordial: "Les enfants sont des gens faibles en général, des citoyens qui n'ont pas de voix. Il faut l'intervention d'adultes responsables."

La Ligue, qui se donne des objectifs de prévention, veut que la Semaine de l'enfance contribue à faire connaître ses actions et les valeurs qu'elle défend, à retenir l'attention du public en d'autres circonstances que les événements sensationnels, tels agressions sur les enfants ou cas de négligence grave.

"Il est bien connu que les gens réagissent davantage devant les faits accomplis, c'est-à-dire devant le visage tuméfié d'un enfant battu ou d'une jeune fille agressée sexuellement par son père. Notre action passe parfois sous silence car elle se veut préventive mais, dans notre cœur, nous savons très bien que la souffrance peut être amoindrie si chacun s'implique dans le processus de prévention et de protection", dira le coordonnateur Alain Desruisseaux.

Présence accrue

Au cours des prochains jours, dans le but d'inciter les gens à s'impliquer davantage dans le domaine de la prévention et de

la protection des enfants, La Ligue accentuera sa présence sur la place publique.

Dès maintenant et jusqu'au 30 avril, elle est présente à la boutique Santé 2000 du Carrefour de l'Estrie où on aborde le thème de la communication parent-enfant.

Lundi, à l'école Coeur-Immaculé, à Sherbrooke, il y aura présentation d'une conférence sur la famille reconstituée. Un thème d'actualité lorsqu'on sait que 40 pour cent des couples vivent un divorce et que le tiers d'entre eux personnes se remarient, sans compter ceux qui choisissent l'union de fait. Evidemment, ces chambardements familiaux peuvent être vécus péniblement par les enfants et les parents. La conférencière sera Monique Deschaintres, psychothérapeute en thérapie familiale.

Pour mettre fin à la Semaine de l'enfance, Andrée Ruffo, juge du Tribunal de la jeunesse, présentera une conférence sur la place de l'enfant dans notre société à l'occasion d'un souper-bénéfice le 29 avril. Par les décisions qu'elle impose, elle est loin de faire l'unanimité au Québec, tant dans la population en général que chez les intervenants auprès des jeunes. Des décisions souvent inusitées et audacieuses qui bouleversent les pratiques établies.

A La Ligue pour la protection de l'enfance de l'Estrie, l'organisation de la Semaine de l'enfance a été rendue possible



Desève Cormier

grâce à l'octroi d'une subvention du gouvernement fédéral dans le cadre du programme de développement de l'emploi.

Une popote roulante mise en service bientôt à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (RV) — Afin de répondre à un besoin réel, des bénévoles ont uni leurs efforts et ils viennent d'instaurer un service de popote roulante à Lac-Mégantic.

Ce sont Réjeanne et Lucien Baillargeon, Lorraine et Gérard Beauchamp et Jeannine Lachapelle qui ont cru nécessaire la création de ce service et en ont fait part, avec fierté, à la presse.

Clientèle

Ce service s'adressera aux personnes âgées, convalescentes ou handicapées qui, par leur condition physique, psycholo-

gique ou financière, n'ont pas le minimum requis au point de vue nutrition.

Les menus offerts seront révisés par une diététicienne selon le guide alimentaire canadien afin d'assurer l'énergie nécessaire au mieux-être et à la santé des bénéficiaires. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité de vie et d'accroître l'autonomie des personnes âgées.

Support

Le budget de démarrage sera

des menus et à la livraison des repas. De trois à quatre heures par semaine seront nécessaires.

Les Marmitons de Lac-Mégantic, comme suggère l'appellation du nouvel organisme, veut mettre le service en place le plus rapidement possible. Cependant, la prochaine étape importante à franchir est de trouver un local adéquat.

Selon le groupe, on peut faire beaucoup avec des bénévoles même sans argent mais on ne peut rien faire avec de l'argent sans bénévoles.



Des bénévoles ont décidé d'unir leurs efforts et de créer un service de popote roulante à Lac-Mégantic afin de répondre à un besoin réel. Dans l'ordre ha-

bituel: Lucien Baillargeon, Réjeanne Baillargeon, Lorraine Beauchamp, Jeannine Lachapelle et Gérard Beauchamp.

(Photo La Tribune par Richard Vigneault)

gique ou financière, n'ont pas le minimum requis au point de vue nutrition.

Les menus offerts seront révisés par une diététicienne selon le guide alimentaire canadien afin d'assurer l'énergie nécessaire au mieux-être et à la santé des bénéficiaires. Ce projet a pour but d'améliorer la qualité de vie et d'accroître l'autonomie des personnes âgées.

La livraison à domicile de repas permettra aussi un contact humain important, estime le

fourni par le CLSC Maria-Thibault qui versera une subvention de 10,000 \$. Par la suite, des fonds seront obtenus dans le cadre de programmes d'aide à l'autonomie des personnes âgées. Eventuellement, le service projeté de s'autofinancer et on est d'avis que cela pourrait se faire à court terme.

La popote roulante exige un investissement humain, insistent les responsables. Des diverses tâches attendent les bénévoles: préposé à l'approvisionnement, à la préparation

Votre magasin Panda du Centre commercial Les Tourelles

Vive, avant la chaleur, procurez-vous des sandales pour vos enfants, des bottines-sandales pour bébé aux sandales robustes pour les durs de durs...!

Panda

Les Tourelles

3025 King ouest
Sherbrooke, QC
Tél.: 564-8311

Prix:
sandales de cuir, de 19,99\$ à 32,99\$
sandales de plastique souple, de 6,99\$ à 12,99\$

35417x

MANUFACTURIER DE STORES

VENTE D'AVRIL

LOT DE STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM AU PRIX COUTANT ET MOINS

STORES VERTICAUX EN TISSU	
VENTE AU PRIX COUTANT	
(lignes discontinuées)	
Ex.: 75" x 84"	à partir de 79⁹⁵
PVC	
75" x 84"	à partir de 59⁹⁵
STORES HORIZONTAUX PVC SUR MESURES	
1. SERVICE À DOMICILE	3. SERVICE D'INSTALLATION
2. ESTIMATION GRATUITE	4. RÉPARATIONS

ATELIER DU STORE Inc.

133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

PROMOTION SPÉCIALE

Le style rural français par **Kaufman of Collingwood**

ESCOMPTE DE 20%

DÉCOR NW^{LTEE}

2 magasins
8 décorateurs

156, Wellington N., au centre-ville, 565-8484
330, Des Erables, voisin du Carrefour de l'Estrie, 566-7336

French Country
by
Kaufman of Collingwood

DE TOUT...ET DE TOUS

La Tribune salue



Simone Fréchette, présidente du club d'âge d'or Coeurs Joyeux.

Ephémérides

C'est aujourd'hui le vendredi 22 avril 1988, 113^e jour de l'année. Fêtes à souhaiter: Alexandre (martyr à Lyon, mort en 177), Alexandra. Anniversaires historiques: 1971 — David Lewis devient chef du Nouveau Parti démocratique. 1969 — Au terme du premier tour du monde à la voile en solitaire, le navigateur britannique Robin Knox-Johnston, 30 ans, regagne l'Angleterre 312 jours après être parti de Plymouth. 1964 — Le gouvernement Lesage étend à l'ensemble du territoire québécois la taxe de vente de six pour cent. 1963 — Lester Pearson devient premier ministre du Canada. 1958 — Georges-Émile Lapalme démissionne comme chef du Parti libéral du Québec. 1950 — Le jugeant inacceptable, le Québec refuse de signer l'accord pour la construction de la route Transcanadienne, accepté par six des 10 provinces. 1898 — L'arraisonnement d'un navire espagnol par un bateau américain déclenche la guerre hispano-américaine. 1737 — La première forge canadienne voit le jour à Trois-Rivières, au Québec.

1670 — Fondation de la compagnie de la Baie d'Hudson. 1509 — En Angleterre Henry VIII monte sur le trône.

Ils sont nés un 22 avril: — Le philosophe allemand Emmanuel Kant (1724-1804). — Madame de Staël (Germaine Necker), femme de lettres française (1766-1817). — Le compositeur allemand Richard Wagner (1813-1883). — L'homme d'État russe Vladimir Ilitch Oulianov, dit Lénine (1870-1924). — Le violoniste américain Yehudi Menuhin (1916). — L'acteur Jack Nicholson (1937).

PENSÉE DU JOUR:

Une pièce de 0.10\$, c'est 1 \$ après impôts et taxes.

Notes d'histoire

Né à Ste-Hélène-de-Chester en 1938, il est enseignant. En 1966, il a été élu député unioniste du comté d'Arthabaska à l'Assemblée nationale. Il a été défait en 1970 par son adversaire libéral Jean-Gilles Massé. Il a longtemps été un dirigeant syndical très actif et il continue de s'intéresser de très près à la vie politique. Réponse à la question de jeudi: Wilfrid Labbé.

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Claude Proulx)

Visite à La Tribune

Les élèves responsables du journal de l'école Mitchell ont visité la Tribune en compagnie du professeur responsable, M. Pierre Daigneault, à l'extrême-droite. On les voit en train d'écouter les explications de M. Gaston Lachapelle de l'atelier de composition en présence du rédacteur en chef Jean Vigneault. De gauche à droite, ces étudiants sont Marie-Josée Robert, Edith Leduc, Laureen Collin, Véronique Cloutier, Stéphanie Vigneault, François Demers, Marion Bellot, Jean-Pierre Dionne, Guino Drouin, Manon Guillemette, Julie Labrecque.

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.

Situation générale: une intense dépression située au-dessus des provinces maritimes affectera encore l'est de la province. Les précipitations associées à cette dépression seront sous forme de pluie parfois mêlée de neige dans le Bas-du-fleuve et sous forme de neige ailleurs. L'ouest de la province quant à elle bénéficiera d'une crête de haute pression qui donnera un ciel généralement ensoleillé. Un système dépressionnaire en provenance du Midwest américain apportera des nuages et quelques averses sur l'ouest de la province à compter de samedi. Les températures resteront sous les normales saisonnières.

Estrie: ciel variable. Min.: près de -4. Max.: près de 8. Samedi: ennuagement graduel.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal, Trois-Rivières et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: 0 à -2. Max.: 8 à 10. Samedi: ennuagement suivi de quelques averses.

Québec, Beauce: plutôt nuageux avec averses dispersées. Min.: près de -2. Max.: 6 à 8. Risque de précipitations: 40 p.c. Samedi: ciel variable.

Régions d'Abitibi, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de -4. Max.: 5 à 7. Samedi: ennuagement. Possibilité d'averses en après-midi.

Témiscamingue, Pontiac-Gatineau et la Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -2 à -4. Max.: près de 8. Samedi: ennuagement suivi de quelques averses.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-loup: plutôt nuageux avec averses dispersées de pluie ou de neige fondante. Vents modérés. Min.: -2 à -4. Max.: près de 4. Risque de précipitations: 40 p.c. Samedi: ciel variable.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: nuageux avec quelques averses de pluie ou de neige fondante. Vents modérés. Min.: -2 à -4. Max.: près de 4. Risque de précipitations: 60 p.c. Samedi: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Îles: plutôt nuageux avec quelques averses de pluie ou de neige fondante. Vents modérés. Min.: -3 à -5. Max.: près de 4. Risque de précipitations: 60 p.c. Samedi: ciel variable.

Basse Côte-Nord, secteur de Chevery et à l'ouest, Anticosti: nuageux avec quelques averses de neige. Min.: -3 à -5. Max.: près de 2. Risque de précipitations: 50 p.c. Samedi: ciel variable.

Secteur à l'est de Chevery: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de pluie ou de neige fondante. Vents modérés. Min.: -3 à -5. Max.: 2 à 4. Risque de précipitations: 40 p.c. Samedi: ciel variable.

Vers le soleil

Acapulco 20 beau 31
Barbade 28 clair 30
Bermudes 18 variable 28
Brownsville 22 couvert 23
Daytona Beach 14 brouillard 26
La Havane 23 clair
Honolulu 23 variable 30
Kingston 26 brume 31
Las Vegas 10 averses 18
Los Angeles 10 variable 14
Mexico 13 brume 30

Miami Beach 18 clair 26
Myrtle Beach 16 variable 16
Nassau 23 variable 30
Orlando 18 clair 31
Palm Springs 13 couvert 20
Reno -1 clair 13
San Juan 27 variable 32
Tampa 16 clair 29
Trinidad 28 brume 34
West Palm Beach 17 clair 29

Soyez juge
Par Me André Collard

Coup de poing et blessures

en collaboration avec Me Micheline PLANTE

Vous recevez un coup de poing à la figure, pouvez-vous être indemnisé pour les blessures subies?

LES FAITS:

Les faits soumis au Tribunal sont les suivants: Un individu reçoit un coup de poing alors qu'il agissait comme entraîneur bénévole d'une équipe juvénile de hockey.

Le coup fut porté après la partie de hockey par un spectateur qui prétendait que l'entraîneur ne faisait pas jouer suffisamment ses fils.

L'entraîneur réclame des dommages pour une blessure à l'oreille, en plus il invoque la Charte des Droits et Libertés de la Personne pour des dommages exemplaires.

QUESTION:

L'agresseur est-il responsable des dommages subis par son excès de violence et peut-on invoquer la Charte?

DECISION:

L'action fut accueillie et le spectateur condamné à payer 4,600 \$ pour les dommages subis et 1,000 \$ à titre de dommages exemplaires en vertu de la Charte.

MOTIFS:

L'assaut dont l'instructeur a été victime était une attaque volontaire contre son intégrité physique. Il s'agissait d'une atteinte illicite et illégale à un droit ou une liberté reconnue par la Charte d'où condamnation à des dommages exemplaires en vertu de la Charte.

Pour ce qui est des blessures subies par l'entraîneur, le spectateur répond de sa faute. Il est responsable en vertu du code civil des dommages qu'il cause à autrui.

* Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez vous adresser à:

AIDE JURIDIQUE
a/s Denise Bachand
225 rue King Ouest, bur. 234
Sherbrooke, Q.C.
J1H 1P8

As-tu vu "l'homme qui plantait des arbres"?



Non, mais j'ai vu des Bruins qui plantaient les Canadiens!



OUVREZ GRAND VOTRE IMAGINATION!

...à des millions de couleurs créées par l'ordinateur

SICORAMA



DANS L'OUEST

QUINCAILLERIE
ARENT Entreprise
1237 BELVEDERE SUD,
SHERBROOKE QUB. J1H 4E5
567-6944



DANS L'EST



**Ferronnerie
IDÉALE Inc.**

567-7212
306, 12^e AVE. SUD
SHERBROOKE

24,99\$
SUPER ALKYDE
FINI PERLE

23,99\$
SUPER LATEX
FINI VELOUTE

23,99\$
SUPER LATEX
FINI SEMI-LUSTRE

18,99\$
SUPER LATEX POUR
PLAFONDS FINI MAT

AVIS À TOUS LES CLIENTS

DE FOURRURE A. MARTIN & CO. Ltée

"ENTREPOSAGE"

FOURRURE MARTIN CONTINUE DE
SERVIR SA NOMBREUSE CLIENTÈLE,

AU 161 WELLINGTON, N., SHERBROOKE

- TAUX AVANTAGEUX.
 - CUEILLETTE À DOMICILE SANS FRAIS ADDITIONNELS, DANS TOUTE LA RÉGION.
 - VOÛTE FRIGORIFIQUE ULTRA-MODERNE.
- VOUS SERVIR EST TOUJOURS UN PLAISIR!

SIGNEZ 569-2313

Reagan accusé d'avoir abdicqué encore une fois devant le Canada

WASHINGTON (PC) — Des représentants des puissants intérêts du textile aux États-Unis accusent l'administration Reagan d'abdiquer devant le Canada en refusant d'exiger d'Ottawa qu'il abandonne un nouveau programme d'aide aux manufacturiers canadiens de vêtements.

Vice-président de l'American Textile Manufacturers' Institute, M. Carlos Moore a soutenu hier que la position du gouvernement américain sur le textile n'était que la plus récente illustration de sa propension à capituler devant le Canada en ce qui concerne l'accord de libre-échange lui-même.

M. Moore répliquait à la déclaration du représentant américain au Commerce, M. Clayton Yeutter, qui a indiqué que le gouvernement américain n'exercera pas de pressions sur le Canada pour obtenir le retrait d'un tout nouveau programme de réduction de tarifs douaniers pour le textile, même s'il juge qu'il contrevient à l'esprit du projet d'accord de libre-échange entre les deux pays.

Le gouvernement ne contestera pas le programme, a expliqué M. Yeutter, parce qu'il a été fortement atténué par rapport à la proposition de départ, qui atteignait les 200 millions \$ par an. Le projet canadien avait suscité une levée unanime de boucliers au sud de la frontière de la part du gouvernement, du Congrès et de l'industrie du textile.

"Encore une fois le gouvernement, cédant aux exigences du Canada, lui concède des avantages qui font pencher de façon encore plus prononcée la balance du libre-échange en sa faveur", a soutenu M. Moore.

Annoncé le mois dernier, le programme d'Ottawa pour le sec-

teur du textile vise à soutenir l'industrie canadienne du vêtement en accordant à ses manufacturiers 63 millions \$ en rabais et remises de tarifs douaniers sur les tissus importés du tiers monde.

Techniquement légal en vertu de l'accord de libre-échange, le projet est contesté par les États-Unis, qui jugent qu'il enfreint une disposition de l'accord enjoignant aux deux parties de ne pas introduire de nouvelles mesures susceptibles de compromettre le traité.

Le ministre canadien du Commerce John Crosbie a déjà déclaré que le Canada ne laisserait pas

tomber l'industrie du vêtement pour calmer les opposants à l'accord de libre-échange.

Toujours à Washington, l'administration Reagan s'est aussi fait interpellé hier par un groupe

de sénateurs, qui lui ont demandé d'accroître la pression sur le Canada pour qu'il mette fin à ses programmes de subventions, en échange de leur appui à l'accord de libre-échange.

LOUEZ DE TOUT 569-9548 LOCATION MARTINEAU
Dépositaire: tonnes Honda
2456, rue King ouest 36338x

Si tu veux t'en sortir, on peut t'aider.
LE DOMAINE DE LA SOBRIÉTÉ INC.
Maison de thérapie pour alcooliques, toxicomanes, narcomanes.
400, rue Centrale Nord, Stratford, Qué.
Tél.: (418) 443-2277

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIE

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MEGANTIC — RICHMOND
— ASBESTOS, composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUT HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Pourparlers infructueux

PARIS (PC) — La nouvelle séance de discussions qu'ont tenue hier à Paris, les négociateurs canadien et français pour tenter de se mettre d'accord sur le choix d'un médiateur afin de trancher le contentieux sur la pêche entre les deux pays, n'a semble-t-il pas permis de faire progresser sensiblement la négociation.

A sa sortie du Quai d'Orsay, l'avocat montréalais Yves Fortier qui dirige la délégation canadienne a toutefois déclaré que la rencontre avait été utile et que les discussions se déroulaient dans une atmosphère cordiale et non glaciale, faisant ainsi allusion à l'éditorial du quotidien parisien Le Monde paru hier, sous le titre "Froid glacial franco-canadien". M. Fortier a d'ailleurs précisé que les événements du week-end dernier, après l'arrondissement du chalutier Croix de Lorraine, ne faisaient pas partie de l'agenda des discussions. Le négociateur canadien s'est refusé à tout pronostic sur l'issue de cette troisième rencontre après la reprise des discussions entre les deux pays, le 8 mars à Londres.

"On m'accuse d'être toujours optimiste", a-t-il commenté avant de se rendre à un dîner de travail, à l'invitation du négociateur français, M. Jean-Pierre Puissechet, directeur des affaires juridiques au ministère des Affaires étrangères. Malgré la très grande discrétion qui entoure la rencontre, on apprenait hier soir que les deux négociateurs devaient se retrouver aujourd'hui pour une nouvelle séance de travail.

Ligne dure

Du côté français, rien n'a filtré non plus de la première séance de discussions qui s'est poursuivie durant quatre heures. Mais tout indiquait que Paris, qui a largement utilisé et tiré avantage de l'épisode du Croix de Lorraine, n'entendait rien concéder de sa ligne dure.

Les dernières déclarations du président François Mitterrand, recevant mercredi, plutôt fraîchement, l'ancien ambassadeur Lucien Bouchard, ainsi que celles du premier ministre Jacques Chirac, toutes exacerbées, il est vrai, par le climat de la campagne présidentielle à quelques jours du premier tour de dimanche, n'ont fait encore que radicaliser les positions françaises.

Scepticisme

Dans ce contexte, où les déclarations politiques limitent plus que jamais les concessions qui pourraient être faites de part et d'autre, un certain scepticisme était perceptible hier soir, à Paris, sur les chances d'assister à un débloqué rapide de la situation.

Du sur-place

Le nouveau secrétaire d'Etat, Lucien Bouchard, avait lui-même reconnu, mercredi lors d'une conférence de presse qu'il ne sera pas possible d'arriver rapidement à une solution, tout en souhaitant que les deux pays puissent isoler au plus vite l'incident du Croix de Lorraine pour permettre aux négociations de progresser. Mais hier soir, dans la capitale française, on avait bien le sentiment de faire du sur-place, comme le confiait un diplomate.

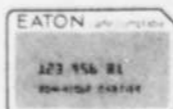
NE TARDEZ PAS! APRÈS SAMEDI IL SERA TROP TARD!

**VENTE
TRANS
CANADA
EATON**

**Magasinez le samedi 23 avril
c'est le dernier jour de la
Vente Trans Canada Eaton**

Ne manquez pas notre plus grande vente de la saison!

Venez ou téléphonez: 563-9555



Credit accepte avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont acceptées en plus pour les achats en personnel.

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada